



MAIRIE DE TORSAC

1 Place Jules Richeux
Le Bourg
16410 TORSAC

05.45.24.54.20
mairie@torsac.fr

PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE N° 8
DU 5 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin à 18 heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Thierry PERONNAUD, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation : 22 mai 2026

Présents : Mesdames et Messieurs PERONNAUD Thierry, NAUZIN Caroline, GEOFFROY René, HENRI Audrey, GUILBAUD Francis, VIAIRON Blaise, VIRATELLE Laurent, HOWE Elisabeth, TRAINAUD Stéphane, ROUSSEAU Patricia, RICHARD Malika, CHEVALIER Luc, BLIN Delphine, ADAM Olivier

Absent excusé : BENETEAU Laurent

Procuration : Laurent BENETEAU à Delphine BLIN

Monsieur Francis GUILBAUD est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

Désignation des délégués pour les élections sénatoriales 2026

Délibération n° 2026-8-1

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de procéder à l'élection de 3 délégués titulaires et de 3 suppléants parmi les membres du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs qui aura lieu le 27 septembre prochain.

Il est rappelé qu'en application du code électoral, les délégués titulaires et les délégués suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours.

S'il reste des mandats à attribuer à l'issue du premier tour de scrutin qui a lieu à la majorité absolue, il est procédé à un second tour pour le nombre de mandats restant à attribuer et l'élection a lieu à la majorité relative. Dans l'un et l'autre cas, en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

1- Election des délégués titulaires

Messieurs Olivier ADAM, Blaise VIAIRON, Thierry PERONNAUD, Laurent BENETEAU, Audrey HENRI sont candidats.

Après vote, le dépouillement est réalisé par le bureau électoral :

- Thierry PERONNAUD : 13 voix
- Blaise VIAIRON : 12 voix
- Audrey HENRI : 12 voix
- Laurent BENETEAU : 4 voix
- Olivier ADAM : 3 voix

Avec la majorité absolue au 1^{er} tour de scrutin, sont élus délégués titulaires : Thierry PERONNAUD, Blaise VIAIRON, Audrey HENRI

2- Election des délégués suppléants

Mesdames Caroline NAUZIN, Elisabeth HOWE, Delphine BLIN sont candidates.

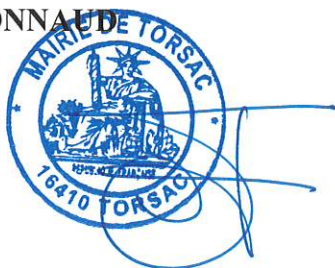
Après vote, le dépouillement est réalisé par le bureau électoral :

- Caroline NAUZIN : 15 voix
- Delphine BLIN : 15 voix
- Elisabeth HOWE : 14 voix

Avec la majorité absolue au 1^{er} tour de scrutin, sont élus suppléants : Caroline NAUZIN, Delphine BLIN, Elisabeth HOWE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

**Le Maire,
Thierry PERONNAUD**



**Le secrétaire de séance,
Francis GUILBAUD**

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Francis Guilbaud', written over a horizontal line.